

Déléguer l'autonomie, garder la **souveraineté**

Les agents décident déjà. La vraie question n'est plus de savoir **s'il faut** leur déléguer, mais **jusqu'où** - et à quelles conditions. ACF apporte la réponse opérationnelle : un cadre pour confier l'autonomie sans jamais abandonner la main.

1 **La délégation n'est pas tout ou rien**
Elle se règle **décision par décision**, selon la criticité - du simple conseil à l'action autonome.

2 **La gouvernance se conçoit en amont**
Mandats, seuils et garde-fous se définissent **avant le déploiement**, pas après l'incident.

3 **Tout reste réversible**
Supervision, reprise en main, **kill switch** : le contrôle humain ultime n'est jamais cédé.

4 **Une décision, un responsable**
Toute action déléguée reste **attribuable** à un humain nommé - le DDAO.

*« La question n'est plus de savoir s'il faut déployer des agents.
C'est **comment les déployer sans abandonner sa souveraineté.** »*

Pour aller plus loin : acfstandard.com



Commencer - votre score
acf-score.com



Tous les outils ACF
acfstandard.com